

Rennes, né dans cette ville en 1752. Ce polémiste était un ancien militaire, contraint de démissionner de sa charge de magistrat en 1788 à cause des violents pamphlets qu'il avait rédigés. Il se rendit alors à Paris et commença la publication de son *Héraut*, sur la base d'informations recueillies à Rennes par un réseau de correspondants, faisant sans doute partie de la franc-maçonnerie locale. Mangourit affirma, dans une note sur son exemplaire personnel du *Héraut*, qu'il en fut l'unique rédacteur et qu'il est le précurseur de tous les journaux politiques. Protégé et encouragé par les ministres du roi dans sa lutte contre la noblesse, il se fit le chantre de l'égalité : «Point d'ordres privilégiés, plus de Parlement. La Nation et le Roi». À partir du n° 41 (ouverture des États généraux), chaque numéro porte en en tête cette épigraphe : *Mont-Joye Saint-Denis*, ancien cri de ralliement des rois de France. Fondamentalement royaliste, en effet, Mangourit croyait en une monarchie populaire. Il devra déchanter lorsqu'il se rendit compte que Louis XVI avait résolu en juin 1789 de conserver à la noblesse son hégémonie sociale. *Le Héraut* cessa alors sa chronique des États généraux et sa publication critique de documents. Mangourit passera en 1790 aux États-Unis, comme consul à Charlestown, et poursuivra désormais une carrière diplomatique qui prendra fin avec le Consulat.

*Le Héraut de la Nation*, «feuille – selon B. Pocquet – écrite avec passion dans le sens du tiers état, toujours partielle, souvent injuste, (...) renferme nombre de détails et de documents curieux que l'on chercherait vainement par ailleurs». On revit ainsi au jour le jour la crise des derniers états de Bretagne, la montée de l'effervescence à Rennes qui aboutit à la fameuse *Journée des bricoles* et à ses suites, les élections aux États généraux et les travaux de ceux-ci.

Grâce à cette entreprise ambitieuse et exemplaire de Roger Dupuy, l'historien dispose désormais d'un important ensemble de textes de circonstance, marqués par la passion de leurs rédacteurs, témoins engagés des événements qui conduisirent à la mise en cause radicale et au renouvellement des institutions de la France.

Xavier FERRIEU

Gildas BURON, *Hommes du sel. Bretagne des marais salants\*\**. Morlaix, éditions Skol Vreizh, 2000, 176 p. (ouvrage publié avec le concours du Conseil régional de Bretagne – Institut culturel de Bretagne – et du Conseil régional des Pays de Loire).

Publié tout juste un an après le premier volume (le temps hélas d'une marée noire), le second volet de *Bretagne des marais salants* est consacré, comme l'indique son titre, à la société des marais salants et aux regards

extérieurs portés sur elle. À l'identique, le terroir envisagé est le bassin de Batz-Guérande ; sont laissées hors du propos les rives également bretonnes de la baie de Bourgneuf. Pleinement assumée et justifiée, cette délimitation de l'espace étudié confère une réelle profondeur et une plus grande précision à l'analyse. Tel que le volume 1, l'ouvrage allie un texte remarquable, servi par le style délié de l'auteur, à des illustrations fort bien choisies dans le cadre d'une mise en page particulièrement soignée, dont il faut une nouvelle fois remercier et féliciter l'éditeur. S'y retrouvent les mêmes qualités, en particulier une indéniable capacité à saisir les phénomènes dans la longue durée, la faculté de conjoindre les approches historique, linguistique, sociologique et une connaissance exceptionnellement fine, intime de la terre salicole guérandaise.

Cohérente, la démarche générale de l'auteur consiste à partir du matériel, autrement dit de l'eau et de la glaise, puis de la culture technique proprement dite, l'art de la paluderie, pour aller vers les représentations que se fait la société extérieure du monde des paludiers, en plaçant au cœur de l'ouvrage les structures foncières qui sont à la base de l'organisation sociale. Composée de développements attendus mais infiniment plus fouillés que ceux des plaquettes touristiques nécessairement schématiques, l'étude de l'infrastructure hydraulique et des techniques salicoles éclaire, met en perspective de nombreux aspects insoupçonnés de l'aménagement du marais. La présentation de la hiérarchie des canaux, *étiers*, *bondres*, *kans*, donne lieu à des mises au point et à des remarques du plus haut intérêt. Dans le rappel de la polyvalence fonctionnelle des *étiers* au sein de l'économie littorale traditionnelle, du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, l'accent est, ainsi, mis avec pertinence sur les liens étroits entre meunerie (moulins marémoteurs) et saliculture. Gildas Buron apporte à ce sujet pour le marais de Guérande des preuves dont on disposait pour des marais salants plus méridionaux comme ceux de la Baie, ou, en Poitou, ceux de l'Olonnais et du Talmondais. De même, sa présentation des ouvrages de défense, digues face à la mer, fossés (talus des bassins salicoles) répertoriés sous le nom de *bossis* (terme présent tout le long de la façade atlantique) insiste à juste titre sur les modalités d'entretien. Avant la mise en place du syndicat des digues, il revenait aux propriétaires des salines de faire réparer à leurs frais les fossés d'*étiers* et les talutages de front de mer. Les implications de la nature privée des *boussis* sont fermement dégagées. Les œillets étaient vendus «avecques leurs appartenances, bouldiz, adrennes, caubiers et vasières ainsi que se contiennent» (1<sup>er</sup> janvier 1529). Des *trémets* privatifs (aires de stockage du sel récolté) pouvaient être établis sur la crête des fossés. Quant aux unités hydrauliques, l'auteur a raison d'y voir la traduction exacte des *fondamenti* vénitiens. Le développement relatif à l'équipement des *vasières* apprendra beaucoup même aux spécialistes de l'histoire de la saliculture. Excellentes sont les pages consacrées à ce bassin secondaire qu'est le *cobier*, présenté comme une sorte de relique d'un système de production

archaïque. Annexe des salines qui manquent de surface pour contenir assez de bassins de chauffe internes ou qui possèdent un trop grand nombre d'*œillets* en regard de leur terrain, présent à la suite de *vasières* froides, le *cobier* peut également être considéré comme un sas de protection face à la mer en cas de rupture d'un fossé le long d'un *étier*. Il y a là des éléments très intéressants de comparaison avec la *métière* des marais de la Baie.

L'art des paludiers est décrit avec un luxe exceptionnel de précisions, à partir de la notion de *mises* dont le glissement du sens de dépenses à celui de travaux est effectif au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Après une description minutieuse des outils, *boguettes*, *cesse* et *lousse à pointer*, *boutoués* et *lasse*, les *mises* ordinaires sont envisagées fort logiquement à travers les deux grandes périodes de l'année salicole, le temps de la préparation du marais et celui de la récolte du sel. À propos des travaux de préparation, *rayage*, *habillage*, *boutage* et *déchargeage* des *œillets*, l'auteur pousse l'analyse jusqu'à donner les variantes d'un même terme d'un bourg à l'autre, pratiquement d'une saline à l'autre. Par exemple, la *terre grenue* et vase issue de l'érosion des fossés de *vasière* se nomme *moret* à Batz et à Saillé et *moraille* à Quéniquen. La maîtrise de l'eau est présentée avec pertinence comme l'expression la plus accomplie du savoir-faire des paludiers. Exercée dans une intime communion avec le milieu, l'indispensable pratique météorologique quotidienne est décrite grâce à une recension aussi exhaustive que possible des indices annonciateurs du temps à venir que l'expérience apprend aux gens du marais : l'eau chaude au *kamladure* (dispositif d'écoulement de l'eau à la sortie de la *vasière*) annonce la pluie ; fraîche, elle est le signe d'un vrai beau temps, etc. Le lecteur accordera naturellement une attention particulière au passage relatif à la fleur de sel, ce sel fin jadis voué à la salaison de la sardine fraîche et qui a pris aujourd'hui, sur les tables, la place qu'on lui connaît.

Au cœur de son étude sociale Gildas Buron a placé la question foncière. Entre le Moyen Âge et le XIX<sup>e</sup> siècle, la société des marais salants guérandais s'organise en deux mondes distincts sans cloison étanche entre eux, celui des maîtres du sol, laïques ou ecclésiastiques, nobles ou roturiers d'une part, celui des gens du marais aux prises avec la glaise, l'eau et les charges de sel de l'autre. Dans ses grands traits, elle ne diffère pas de la société de la Baie. La possession d'*œillets* est non seulement synonyme de revenus mais aussi de rang social voire de possibilité d'anoblissement. À côté des grands domaines, tels ceux du duc ou de l'abbaye cistercienne de Prières ou encore de nobles possessionnés jusqu'à 150, 200 ou même 600 *œillets*, existe une petite propriété laïque qui se situe entre 2 et 25 *œillets* par propriétaire. Un livre-rentier éclaire ainsi la situation foncière du fief de Campzillon en 1495. Pour 23 salines réunissant 697 *œillets*, sont dénombrées 146 propriétés détenues par 86 propriétaires, ce qui établit la possession moyenne de chacun à 8 *œillets* mais concrètement à 6, car 7 per-

sonnes détiennent à elles-seules près de 34 % du foncier. Aux <sup>XVI</sup> et <sup>XVII</sup> siècles, l'affermage est le mode privilégié de faire-valoir des grands domaines. Dans leur majorité, les fermiers appartiennent à la bourgeoisie marchande, principalement du Pouliguen et du Croisic. La possession de la terre salicole est donc analysée avec la plus grande minutie mais il n'aurait peut-être pas été inutile de la replacer, pour la période antérieure à 1789, dans les structures seigneuriales et de faire une place, en dehors de la dîme, aux prélèvements seigneuriaux. La Révolution introduit un changement assez profond dans le monde des propriétaires mais ne modifie pas en profondeur l'équilibre foncier général. 7 763 *œillet*s au minimum ont été confisqués et revendus comme biens nationaux à des marchands, des hommes de loi, des propriétaires et rentiers. Les paludiers n'ont pas profité de la manne : ils ne sont pas entrés massivement dans la propriété salicole. D'après une enquête de 1866, seuls 2,4 % des paludiers sont propriétaires d'une partie de leur exploitation. Les autres, soit 97,6 %, travaillent encore en métayage. La mutation n'intervient que plus tard, à partir de la fin du <sup>XIX</sup> siècle, au moment où, le marais n'étant plus aussi rentable, les rentiers s'en désintéressent. L'évolution s'achève aux années 1970 lorsque 60 % des paludiers sont propriétaires.

Aux gens du marais Gildas Buron accorde la place qui devait leur revenir. Il montre que la condition des paludiers n'a guère évolué jusqu'au <sup>XIX</sup> siècle voire au <sup>XX</sup> siècle. La première mention textuelle de la spécificité du métier et du mode de rémunération à la part se trouve dans un fragment de comptabilité du domaine ducal daté d'entre 1263 et 1267. Préparer et adouber le marais, récolter le sel, survivre grâce à la rémunération des travaux extraordinaires, recevoir le quart de la récolte puis le tiers mais seulement après 1840-1868, se trouver dans une situation de dépendance vis-à-vis du maître : tout cela a perduré jusqu'aux premières décennies du <sup>XX</sup> siècle. Encore faut-il concevoir que maîtres-paludiers et paludiers se plaçaient au sommet de la hiérarchie paysanne. D'une plus redoutable précarité était la vie du petit peuple des journaliers, *porteres*ses, *gabariers*, *chasseurs*, *muletiers* et *sauniers*.

Le thème des regards extérieurs portés sur la société des marais salants est, dans une certaine mesure, le plus neuf de l'ouvrage. L'auteur a manifestement pris un plaisir certain à le traiter. Il a beau jeu de montrer comment la société nantaise a forgé tout au long du <sup>XIX</sup> siècle un ensemble de stéréotypes sur le monde des paludiers. Les milieux monarchistes se plaisent alors à voir chez les paludiers l'archétype d'une population foncièrement honnête, attachée à ses traditions et à un ordre social patriarcal et religieux, bref d'une population relique de l'Ancien Régime. Les estampes, diffusées à partir des années 1820-1830, contribuent également à enfermer les gens du marais dans un passé idéalisé. Les reportages photographiques, tels ceux des Nantais Théodore Veloppé et surtout Joseph Trésorier, ont aussi leur part dans la mise en place de stéréotypes.

Dans sa conclusion, l'auteur s'interroge sur l'identité et le devenir du marais salant guérandais aujourd'hui. Il montre avec à-propos comment, après avoir servi la cause de la droite ultra-conservatrice et du mouvement régionaliste, il est désormais perçu à la lumière de l'écologie politique, de la défense de l'environnement et du développement local durable, alternative à la mondialisation. Outil de travail, carré de verdure accueillant aux visiteurs, paysage préservé, il bénéficie d'un processus d'appropriation, dont le Musée Intercommunal des Marais Salants, parmi d'autres fonctions, est l'un des acteurs.

Avec beaucoup de modestie, l'auteur écrit que les pages qu'il a consacrées à la Bretagne des marais salants ne sauraient être ni définitives, ni exhaustives, ni exclusives. Il a parfaitement raison : il n'est pas un seul livre en sciences sociales ou en histoire qui soit définitif. Il n'en reste pas moins que ses deux ouvrages, *2 000 ans d'histoire* et *Hommes du sel* forment une contribution majeure à l'histoire du terroir salicole guérandais et constituent l'une des plus importantes études consacrées à la saliculture depuis une vingtaine d'années. Ajoutons qu'ils sont parcourus par un chaleureux courant de sympathie et d'amitié envers les hommes qui façonnent le marais ; ce n'est pas le moindre de leurs charmes.

Jean-Luc SARRAZIN

Jean-Michel LE BOULANGER, *Douarnenez de 1800 à nos jours. Essai de géographie historique sur l'identité d'une ville*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000, 502 p. – Préface de Paul Claval, postface de Michel Mazéas.

La thèse de doctorat de Jean-Michel Le Boulanger sur Douarnenez au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle est l'œuvre d'un géographe, certes, mais aussi d'un historien et d'un «homme de terrain» qui, outre les nombreux articles et ouvrages qu'il a déjà publiés sur Douarnenez et les Douarnenistes, dirige la revue d'histoire de Douarnenez *Mémoire de la ville* et a eu d'importantes responsabilités tant à la municipalité (il a été adjoint au maire de 1989 à 1995) qu'à la société d'économie mixte Port-Rhu Développement chargée du port-musée (qu'il a présidée entre 1991 et 1995). C'est dire que l'auteur connaît son sujet de l'intérieur, ce qui d'ailleurs n'est pas forcément toujours un gage de neutralité.

Le propos de Jean-Michel Le Boulanger n'est pas d'écrire une «histoire linéaire» de Douarnenez, mais une «histoire identitaire». Identité, mémoire, patrimoine : ce sont des termes à la mode, et l'identité est ici mise à l'épreuve. Pour le lecteur qui se poserait des questions sur le